



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 24 juin 2010

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. MELOTTE

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participants au vote : 52

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 16

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. André GERVAIS	Mlle Stéphanie MODDE
M. Pierre PRIBETICH	M. Alain MILLOT	M. Alain LINGER
M. Jean ESMONIN	M. Benoît BORDAT	M. Franck MELOTTE
Mme Colette POPARD	M. Joël MEKHANTAR	M. Louis LAURENT
M. Rémi DETANG	M. Christophe BERTHIER	M. Michel ROTGER
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Anne DILLENSEGER	M. François NOWOTNY
M. Patrick CHAPUIS	M. Georges MAGLICA	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Michel JULIEN	Mme Nelly METGE	M. Claude PICARD
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Pierre PETITJEAN
M. Gérard DUPIRE	Mme Elisabeth BIOT	M. Nicolas BOURNY
Mme Catherine HERVIEU	Mme Marie-Josèphe DURNET-	M. Pierre-Olivier LEFEVRE
M. Jean-Claude DOUHAIT	ARCHEREY	M. Gilles MATHEY
M. Jean-Paul HESSE	M. Alain MARCHAND	M. Jean-Claude GIRARD
Mlle Badiââ MASLOUHI	M. Mohammed IZIMER	Mme Françoise EHRE
M. Yves BERTELOOT	Mme Hélène ROY	M. Patrick BAUDEMENT
M. Patrick MOREAU	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Geneviève BILLAUT
M. Didier MARTIN	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Philippe BELLEVILLE.
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Jean-Yves PIAN	

Membres absents :

M. José ALMEIDA	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
M. Jean-François DODET	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Elisabeth BIOT
M. François DESEILLE	M. Philippe DELVALEE pouvoir à Mlle Stéphanie MODDE
M. Jean-François GONDELLIER	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Gérard DUPIRE
M. François-André ALLAERT	Mme Christine DURNERIN pouvoir à Mme Catherine HERVIEU
M. Dominique GRIMPRET	Mlle Christine MARTIN pouvoir à M. Didier MARTIN
M. Mohamed BEKHTAOUI	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
M. Roland PONSAA	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
Mme Claude DARCIAUX	M. Philippe CARBONNEL pouvoir à M. Michel JULIEN
M. Philippe GUYARD	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
M. Michel BACHELARD	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
M. Rémi DELATTE	M. Michel FORQUET pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Gilles TRAHARD	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER
Mme Noëlle CABBILLARD	M. Jean-Philippe SCHMITT pouvoir à M. Nicolas BOURNY
	M. Murat BAYAM pouvoir à M. Jean-Paul HESSE
	M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

OBJET : DEPLACEMENTS

Tramway - Dijon - Boulevard Henri Camp - Acquisition de parcelles de terrain

La société Dynamis dont le siège est au 96 avenue d'Iéna – 75116 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 348 383 761, est propriétaire du Centre de Rééducation Fonctionnelle « Les Rosiers ».

Cette propriété est partiellement concernée par l'emplacement réservé n°170 relatif au tramway, pour une emprise non bâtie de 195 m².

Il est ainsi proposé d'acquérir cette emprise, moyennant l'indemnité globale de cinquante deux mille quatre cent quatre vingt euros (52 480 €), indemnité de remploi comprise, lequel prix est conforme à l'évaluation de France Domaine.

Il est précisé que tous les travaux liés au maintien de l'accessibilité et au fonctionnement de l'établissement seront pris en charge et réalisés par le Grand Dijon. Ces travaux consisteront notamment :

- * en la déconstruction de toutes les superstructures existantes sur les emprises du tramway,
- * en la reconstruction des murs de soutènement, d'une rampe d'accès, d'une plate-forme de stockage de déchets, d'une aire de stockage de conteneurs avec création d'une rampe d'accès, d'une issue de secours pour le bâtiment principal, d'une aire de livraison et d'accès PMR,
- * et en la réalisation de plantations.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'acquérir** sur la société Dynamis, représentée par M. Jean-François Grosfilley - 96 avenue d'Iéna – 75116 Paris, une emprise de terrain de 195 m² située boulevard Henri Camp à Dijon, cadastrée section DP n°453 et DP n°483 p ;
- **de dire** que cette cession interviendra moyennant un coût total de 52 480 € ;
- **de dire** que le Grand Dijon prendra en charge la totalité des travaux liés à l'accessibilité et au fonctionnement de l'établissement, rendus nécessaires par le passage du tramway ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer, au nom de la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise, tous actes et documents à intervenir en vue de régulariser ce dossier.

Convocation envoyée le 18 juin 2010
Publié le 25 juin 2010
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

28 JUIN 2010



Pour extrait conforme,

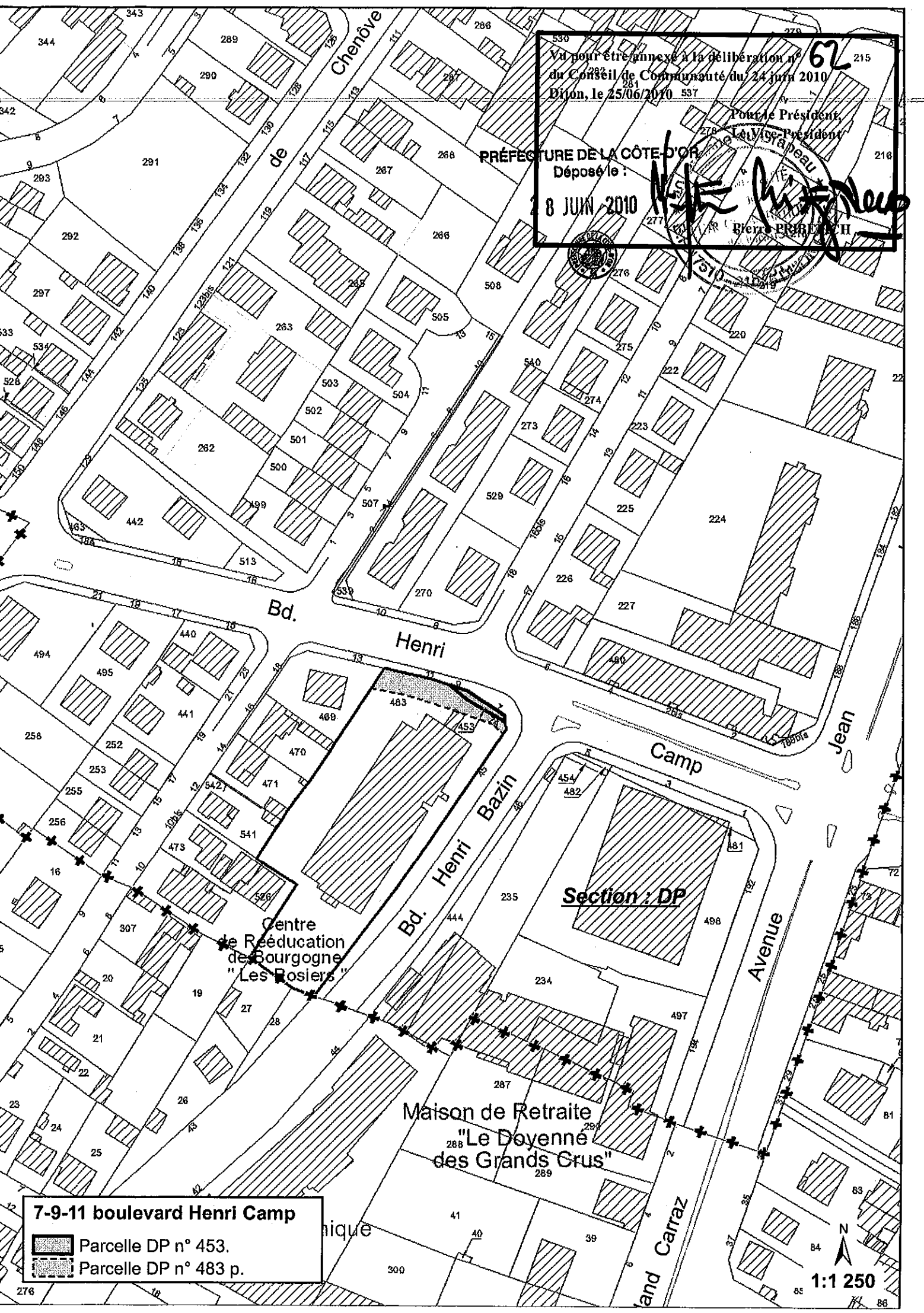


Vu pour être annexé à la délibération n° 62
 du Conseil de Communauté du 24 juin 2010
 Dijon, le 25/06/2010

Pour le Président,
 Le Vice-Président

PRÉFECTURE DE LA CÔTE D'OR
 Déposé le : 28 JUN 2010

Bienvenue



7-9-11 boulevard Henri Camp

Parcelle DP n° 453.

Parcelle DP n° 483 p.

1:1 250